

Discours au nom de l'Union Européenne

M. Jean-Louis Schiltz,
Ministre de la Coopération et de l'Action Humanitaire

13 Janvier 2005

Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du
Programme d'action pour le développement durable des
petits États insulaires en développement
Ile Maurice, 10 au 14 Janvier 2005

Seul le discours prononcé fait foi

**Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du
Programme d'action pour le développement durable des
petits États insulaires en développement
Ile Maurice, 10 au 14 Janvier 2005**

Monsieur le Secrétaire Général S. E. M. Kofi Annan,
Monsieur le Haut Représentant M. Chowdhuri,
Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union Européenne.

Les pays candidats — la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie, les pays du Processus de Stabilisation et d'Association et les candidats potentiels — l'Albanie, la Bosnie et Herzégovine, l'Ex-République yougoslave de Macédoine, la Serbie et le Monténégro s'associent à la présente déclaration.

Tout d'abord, Monsieur le Secrétaire Général, permettez-moi d'exprimer la consternation et la tristesse de toute ma délégation et de tous les membres de l'Union Européenne face au séisme et à l'éruption sous-marine en Asie et dans l'Océan indien. Nous adressons nos très sincères condoléances à toutes les populations concernées.

Face à un désastre de cette ampleur, l'assistance internationale et la coordination sont essentielles. Je peux vous assurer que l'Union Européenne prévoit de s'engager à moyen et à long terme dans la reconstruction et la réhabilitation durable des pays sinistrés.

J'aimerais ensuite remercier, au nom de l'Union Européenne, les petits États insulaires en développement (PEID), et en particulier le Gouvernement de l'Ile Maurice, pour l'habile organisation de cette réunion et surtout pour l'hospitalité offerte à tous les participants.

L'Union Européenne se félicite d'avoir pu apporter son soutien à la participation gouvernementale et de membres de la société civile des PEIDs à cette conférence.

Les circonstances spéciales des petits États insulaires en développement ont été reconnues par la communauté internationale au Sommet de Rio de 1992 et à la Conférence sur le développement durable des petits États insulaires en développement de la Barbade en 1994. Dix ans après, la communauté internationale se réunit à nouveau sur cette belle île afin de se joindre aux efforts des petits États insulaires en développement pour examiner les progrès accomplis depuis 1994, — évaluer les opportunités et difficultés qui sont apparues depuis et voir comment formuler les réponses adéquates.

L'Union Européenne apprécie à sa juste valeur les efforts entrepris par les petits États insulaires en développement depuis la Déclaration de Nassau et se réjouit d'obtenir un document final orienté vers le futur qui constituera un cadre pour une coopération

équilibrée entre tous les partenaires du développement des petits Etats insulaires en développement. Les décisions qui seront prises ici, et qui devraient se concentrer sur l'action, seront également un pas important pour le Sommet de revue de la Déclaration du Millénaire, permettant ainsi à la voix des petits Etats insulaires en développement d'être entendue.

Monsieur le Secrétaire Général,

Même si de nombreux changements sont intervenus depuis les dix dernières années, les secteurs prioritaires, tels qu'ils ont été retenus lors de la conférence de la Barbade et dans la Déclaration de Nassau, sont toujours valables. Nous disposons également désormais du cadre général des objectifs de développement du Millénaire, qui prennent en considération l'importance du développement durable et la vulnérabilité spécifique. Celle-ci doit être reconnue et l'on doit en tenir compte, tout en reconnaissant qu'il existe une grande diversité entre toutes les îles. L'Union Européenne considère que le Plan d'Action de Johannesburg, le Consensus de Monterrey et spécialement la Déclaration du Millénaire et les objectifs de développement constituent le cadre général pour la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, y inclus les petits Etats insulaires en développement. Tous ces objectifs sont essentiels pour résoudre les problèmes d'un monde de plus en plus interconnecté, et notre réunion ici à Maurice est une étape importante dans ce contexte.

Les indicateurs des objectifs du Millénaire mettent en évidence de grandes différences en matière de développement durable entre les petits Etats insulaires en développement. De plus, ces petits états sont exposés au risque de perdre les progrès obtenus pendant de la dernière décennie et les progrès qu'ils pourraient réaliser à l'avenir.

L'Union Européenne a une longue histoire de coopération avec de nombreux petits Etats insulaires en développement. Ceux-ci ont reçu une part importante de l'aide au développement en constante augmentation de l'Union Européenne, soit à travers l'aide bilatérale directe, soit par l'intermédiaire de nos programmes d'aide multilatéraux, comme dans le cadre de l'Accord de Partenariat ACP-UE avec certains pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Accord de Cotonou), ou soit par des contributions aux organisations internationales qui soutiennent activement les efforts des petits Etats insulaires en développement. Par exemple, l'Accord de Partenariat de Cotonou, qui est entré en vigueur en 2003, met l'accent sur l'objectif de réduire la pauvreté et de soutenir les économies sous-développées et fragiles. L'UE estime que notre réunion doit se concentrer sur des mesures et des programmes sur le renforcement de la résistance en partenariat avec les états vulnérables eux-mêmes et dans le contexte de la coopération régionale.

L'UE est aussi le premier contributeur de la Banque mondiale, des banques régionales, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres institutions et mécanismes financiers au niveau international, qui, tous, appuient aux petits Etats Insulaires en Développement des investissements et une assistance technologique et technique.

L'Union Européenne tient également à jouer un rôle actif au sein de l'Assemblée Générale des Nations Unies et à la Commission du Développement Durable, qui est en charge du suivi du Plan d'Action de Johannesburg et a donc un lien direct avec la problématique des Petits Etats Insulaires en Développement. La destruction ou le mauvais usage des ressources naturelles accélère la pauvreté, ce qui, à son tour, provoque souvent une exploitation accélérée et non durable des ressources disponibles, enfermant ainsi les pays vulnérables dans un cercle vicieux.

Permettez-moi de mettre en exergue certaines priorités qui selon l'UE permettront de faire en sorte que nos efforts communs portent leurs fruits.

Changement climatique

Aujourd'hui l'impact du changement climatique se sent déjà à travers tout le monde. Les petits Etats insulaires en développement continuent à être sérieusement touchés par le changement climatique au niveau mondial, à tel point qu'il a survie même de certains pays de faible altitude pourrait être mené à terme. A cet égard, l'Union Européenne se réjouit du fait que le Protocole de Kyoto entrera en vigueur le 16 février prochain. L'Union Européenne estime que les petits Etats insulaires en développement sont des partenaires importants dans la promotion de l'agenda du changement climatique international. La ratification et la rapide mise en oeuvre du Protocole sont cruciales pour les petits Etats insulaires en développement ainsi que pour toute la communauté internationale et l'avenir de notre planète. En plus, dans l'objectif de réaliser l'ultime but de la Convention, l'Union Européenne souligne la nécessité de renforcer la réponse internationale.

L'adaptation aux effets néfastes du changement climatique est un problème majeur pour les petits Etats insulaires en développement. L'Union Européenne réaffirme que la généralisation des réponses au changement climatique dans les stratégies de réduction de la pauvreté et/ ou les stratégies nationales de développement durable est la voie à suivre pour prendre en considération l'adaptation ou causes du changement climatique et leur atténuation. Dans ce contexte, l'Union Européenne réaffirme la nécessité de mettre en oeuvre les précédentes décisions de la Convention des Parties de la Convention sur le changement climatique sur le soutien aux efforts d'adaptation pour prévenir les effets négatifs du changement climatique. En plus, dans l'objectif de réaliser l'ultime but de la Convention, l'Union Européenne souligne la nécessité de renforcer de la réponse internationale.

Vulnérabilité

Alors que la vulnérabilité des petits états insulaires en développement a toujours été reconnue, vous avez, Monsieur le Président, justement mis en lumière les dimensions plus larges de la vulnérabilité des PEID dans votre discours d'ouverture de ce lundi. Les vulnérabilités croissantes sur les plans sociaux, économiques et environnementaux nécessitent de notre part à tous une collaboration efficace afin de construire une meilleure résilience dans chacun des PEID ainsi qu'au niveau régional.

Commerce

L'UE est disposée à prendre en considération les préoccupations liées au commerce des PEID et à leur apporter son aide dans leur processus d'intégration dans le commerce international. L'Union Européenne offre à de nombreux Petits Etats insulaires en développement un accès plus large aux marchés dans le cadre du système de préférences généralisées (SGP), de l'Accord de Cotonou et de l'initiative « Tous sauf les armées ». Dans le contexte de l'OMC et du Programme de Doha pour le Développement, l'UE soutient les progrès dans l'identification des mesures permettant d'intégrer davantage les économies fragiles et de petite taille dans le système commercial multilatéral sans créer de nouvelle catégorie. La Communauté européenne et ses États membres sont également les principaux contributeurs des programmes d'assistance liés aux échanges internationaux.

Gouvernance

L'Union européenne souhaite que les participants à la Réunion de Maurice confèrent une importance accrue aux stratégies et aux plans nationaux de réduction de la pauvreté et de développement durable, menés par les pays concernés et leur appartenant en propre. Le rôle de la communauté internationale est de soutenir la création et la mise en oeuvre de telles stratégies nationales. L'UE ne se concentrera pas uniquement sur un accroissement du niveau de l'APD, mais veillera également à la promotion d'une plus grande harmonisation parmi les donateurs, à une amélioration de la cohérence des politiques et un suivi basé sur les résultats dans le cadre général des Objectifs de Développement du Millénaire, du Plan d'Action de Johannesburg et bien évidemment du Programme d'Action de la Barbade.

Au niveau régional et national, même si des progrès ont été accomplis, l'Union Européenne est fermement convaincue qu'il existe une marge importante pour la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade grâce au renforcement de la coordination régionale et des initiatives d'intégration. De plus, la coopération économique régionale peut être renforcée entre îles voisines et avec des grands pays proches, afin d'accélérer le développement.

Dans le cadre de la mise en oeuvre je me permets également de souligner l'importance de l'inclusion et de la participation de la société civile.

La lutte contre le HIV/Sida, le paludisme et la tuberculose

Un des grands défis, qui a pris de l'importance depuis la Conférence de la Barbade, est le fardeau que représente le HIV/Sida mais également le paludisme et la tuberculose, pour les populations des petits Etats insulaires en développement et sur le développement de ces pays, dont certains sont malheureusement gravement touchés par la pandémie de Sida. Il faut concentrer nos efforts sur ce problème, sinon nous courrons le risque que tous les progrès du développement réalisés par ces sociétés soient mis en danger par les effets destructeurs de la maladie.

Le combat contre ces trois maladies doit se faire d'une façon intégrée, coordonnée et globale. Il faut promouvoir la prévention et les l'accès au traitement doit être augmenté. Pour que la lutte contre le SIDA soit couronnée de succès, les systèmes de santé nationaux doivent être renforcés et la coordination au niveau national et international doit être améliorée. Si l'on ne s'occupe pas du HIV/Sida et des autres maladies mortelles, qui ont frappé le monde en développement et certains petits Etats insulaires en développement de façon disproportionnée, tous les efforts pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire ou les objectifs du Plan d'application de Johannesburg et du Programme d'Action de la Barbade seront sérieusement mis en danger.

* * *

Cette réunion ici à Maurice est une occasion unique pour tous les partenaires internationaux de reconnaître leur responsabilité commune et partagée pour l'usage durable des ressources de notre planète, et plus particulièrement dans les états vulnérables que sont les petits Etats insulaires en développement.

L'Union Européenne continuera à participer aux efforts internationaux pour une coopération renforcée avec les petits Etats insulaires en développement. Nous continuerons à soutenir les petits Etats insulaires en développement dans le contexte de nos politiques générales de réduction de la pauvreté et de nos positions sur les besoins des économies petites et fragiles.

Je vous remercie.